

/ CCAS

juin 2013

RÉAJUSTEMENT DES ORIENTATIONS 2013/2015 ET ACTIONS PRIORITAIRES SUR L'EXERCICE 2014

LA FIN D'ANNÉE 2012 AURA ÉTÉ LE THÉÂTRE D'UNE PASSE D'ARMES AVEC LES EMPLOYEURS SUR L'AVENIR DES ACTIVITÉS SOCIALES DE LA BRANCHE DES IEG. LE PREMIER ACTE SE JOUANT SUR LE FINANCEMENT ET LA GOUVERNANCE DES ORGANISMES SOCIAUX.

La fédération **FO Énergie et Mines** a fermement rejeté la remise en cause du financement par le 1 % des activités sociales gérées et administrées par les organisations syndicales et elles seules. FO a rappelé son attachement à l'article 25 du statut et à l'article 47 de la loi de nationalisation.

Au risque de nous répéter à l'occasion de ce réajustement des orientations 2013/2015, et des actions prioritaires, **FO Énergie et Mines** reste persuadée que les éléments qui semblent avoir perdu tous leur sens à force d'avoir été répétés trop souvent sont ceux qui contiennent pourtant le plus de vérité et de bon sens.

Pour **FO Énergie et Mines**, le 1 % est le salaire collectif différé de l'ensemble des agents actifs et pensionnés. Au travers de la diversité de ses champs d'intervention, il doit répondre aux attentes de tous les bénéficiaires, tout en maîtrisant les dépenses et respectant les personnels.

Les activités sociales, les organismes sociaux, et leurs personnels ainsi que les agents et leurs familles sont confrontés depuis de nombreuses années à des choix de gestion que **FO Énergie et Mines n'a ni cautionnés, ni portés.**

Par ailleurs, ces choix ont engendré une situation financière convalescente de la CCAS et des augmentations des tarifs pour les bénéficiaires. Ces éléments, qui sont les plus apparents, traduisent malgré tout un entêtement à poursuivre cette politique.

« Les organismes sociaux doivent proposer des idées novatrices qui correspondent réellement aux attentes des bénéficiaires. »

S'y rajoutent les recommandations de la Cour des comptes, l'enquête judiciaire, la décision des pouvoirs publics d'amener les partenaires sociaux à renégocier le statut de l'organisme vis à vis des personnels mis à disposition, la gouvernance et le financement des organismes sociaux et la restauration méridienne.

Tels sont les enjeux majeurs auxquels nous devons répondre autour des valeurs d'égalité d'accès de tous les salariés et pensionnés aux activités et prestations, du respect des droits de l'homme, de la dignité humaine, de l'épanouissement individuel et collectif. Les activités sociales doivent continuer d'être un outil vivant de la solidarité, de la démocratie et du lien social.

Dans un monde qui change, en matière de santé et d'activités, les organismes sociaux doivent être créateurs d'activités sociales et proposer des idées novatrices qui correspondent réellement aux attentes des bénéficiaires.